SAISON 2014-2015

GUIDE

les Associations

Amicale des Anciens

Activités pratiquées :
Lotos, concours de belote, scrabble, rami, etc...

Animations :

- 2 repas annuels avec après-midi dansant,
- sorties d'une journée par mois : visites de sites et repas dansant avec animation musicale,
- 2 grands lotos annuels,
- après-midi « Thé dansant ».

Reprise des activités : mardi 4 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement : salle Pierre Mendès-France.

Jours et heures de fonctionnement : mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30.

Permanences – inscriptions : aux jours et heures de fonctionnement ou au 06 01 33 26 14.

Cotisation annuelle : 20 €.

Présidente, renseignements :
Sylvette MALNOUE
05 56 06 54 13
06 01 33 26 14

Amicale Laïque

Vous avez une passion artistique ou culturelle, vous voulez la partager avec d'autres en créant une association, l'Amicale Laïque est là pour vous aider dans vos projets. Venez nous rejoindre comme l'ont déjà fait les «Ateliers de Loisirs», les «Créations Artistiques Bassenaises», et «Ombres et Lumières».

Présidente, renseignements :
Nicole DAUSTER
05 56 06 93 82

Ateliers Loisirs

Échanges de savoir-faire et d'idées en toute convivialité, les Ateliers Loisirs vous apprennent et vous aident à réaliser vos créations personnelles.

Horaires		
Lundi	Cartonnage 14 h à 16 h 45	Encadrement 17 h à 20 h 00
Mardi	Couture 09 h à 12 h 00	Peinture sur porcelaine 14 h à 17 h 00
Jeudi	Encadrement 09 h à 12 h 00	Patchwork, point compté, crochet, tricot, peinture sur porcelaine 14 h à 17 h 00 Cartonnage 17 h à 20 h00
Vendredi	Peinture acrylique tous supports 14 h à 17 h 00	

Reprise des activités : lundi 8 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement :
centre d'animation Les Terrasses du Bousquet.

Cotisation annuelle :
Bassenais 7 € + 35 € par activité et par an
Hors commune 7 € + 38 € par activité et par an.

Présidente :
Éliane PRADES
Renseignements et Inscriptions :
Nicole DAUSTER
05 56 06 93 82
Sylvette GRIGOLETTO
06 66 03 54 17
Marie-France GRASSEAU
05 56 06 86 71

...Amicale Laïque

Ombres et Lumières

Association photographique équipée pour le développement et le tirage du noir et blanc et la lecture de photos numériques.
Tous les membres se réunissent en début de mois pour confronter leurs photographies et discuter d'un sujet technique, avant de metre en pratique lors d'une sortie extérieure.

Reprise des activités : lundi 1er septembre 2014 à 20 h 30.

Lieu de fonctionnement : local photos 11 rue Paul Bert,

Jour de fonctionnement : le premier lundi de chaque mois à partir de 20 h 30.

Cotisation annuelle : 30 €

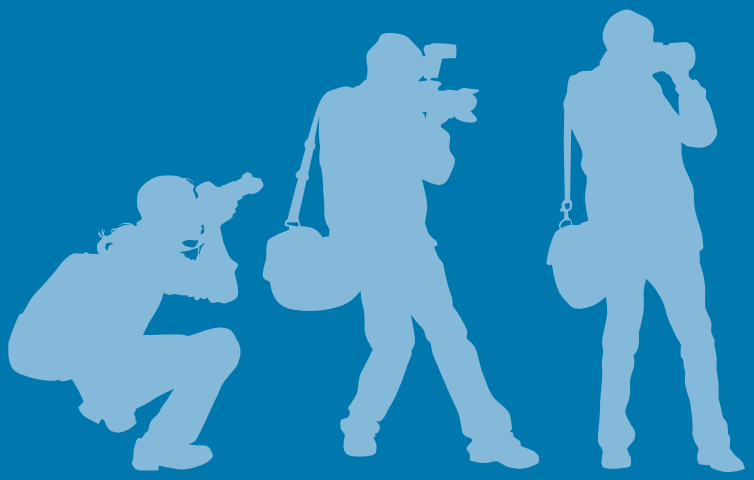

Présidente, renseignements :
Catherine CONILH
06 73 93 33 18
ombresetlumieres33@gmail.com
www.ombresetlumieres33.blogspot.fr

...Amicale Laïque

Créations Artistiques Bassenaises

Reprise des activités : lundi 8 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement : centre d'animation Les Terrasses du Bousquet.

Cours de peinture à l'huile : lundi de 14 h à 17 h ou de 17 h à 20 h
Cotisation annuelle : Bassens : 30 € - Hors commune : 33 €.

Cours de dessin et pastel : jeudi de 14 h à 17 h
Cotisation annuelle : Bassens : 30 € - Hors commune : 33 €.

Cours d'aquarelle : vendredi de 14 h à 16 h 30
Cotisation annuelle : Bassens : 24 € - Hors commune : 27 €.

Présidente, renseignements :
Sylvette GRIGOLETTO
06 66 03 54 17

Anciens Combattants

Lieu de fonctionnement :
Maison des Associations «Pierre Bonhivert», 24 avenue Jean Jaurès.

C.E.A.C.V.G.

Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Ce comité, dans sa forme actuelle, a été déclaré en préfecture le 17 février 1984.

Son but est d'oarganiser en partenariat avec la municipalité, toutes les cérémonies patriotiques de la commune et d'être présent avec ses drapeaux lors du décès de l'un des nôtres. Il a aussi pour objectif de rappeler aux jeunes générations qu'elles vivent libres grâce au sacrifice de tous les combattants qui se sont battus au service de notre pays.

Président :
Jean-Claude ANCLA
05 56 06 84 21
Secrétaire :
Christian DUBOIS
05 56 06 48 14

A.R.A.C.

Association Républicaine des Anciens Combattants

Depuis sa création en 1917, l'A.R.A.C. n'a cessé de défendre les droits des Anciens Combattants. L'A.R.A.C. rappelle que les mois à venir seront l'occasion pour les A.C.V.G. de signifier leur volonté que tout soit fait pour revenir à l'esprit qui a présidé à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance, afin que soient rendue à la France, sa place, et à son peuple – dont les A.C.V.G. – le droit de vivre dans la dignité en maitrisant leur sort en toute indépendance.

Président :
Hugues DOMINGUEZ
05 56 74 22 10

Permanences :
le dernier jeudi du mois de 10 h à 12 h.

...Anciens Combattants

F.N.A.C.A.
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie

C'est une association spécifique aux anciens combattants d'Afrique du Nord.
Elle a pour mission le devoir de mémoire envers nos camarades tombés au combat au cours de cette drôle de guerre et d'essayer de rappeler aux jeunes générations que sur ce sol d'Afrique du Nord il s'est passé un conflit que nous avons vécu, nous jeunes appelés à l'âge de 20 ans pendant 28 et pour certains 30 mois. Que de temps perdu en pleine jeunesse laissant dans la peine, la peur et le désarroi, nos parents, une fiancée, une épouse et parfois son bébé.
Le 19 mars pour nous est une date incontournable de l'histoire de notre pays, c'est pourquoi tous les ans nous avons l'obligation de commémorer cette date du cessez-le-feu en Algérie, car c'est bien le 19 mars 1962 à midi que prenait fin cette triste période de notre vie.
A Bassens depuis 1972, nous allons nous incliner et fleurir la tombe de notre camarade Pierre Bonhivert tombé au combat à la tête du groupe qu'il commandait. Nous associons à sa mémoire un autre Bassenais Henri Sabourin qui repose dans une autre commune.
Notre association vise aussi à maintenir les liens d'amitiés, de camaraderie et de solidarité qui nous unissaient lorsque nous étions dans les djebels à crapahuter.

Permanence : le dernier vendredi de chaque mois de 17 h à 18 h d'octobre à avril.

Président :
Yves CHABANNE
05 56 06 99 54

...Anciens Combattants

U.N.C.

Union Nationale des Combattants

C'est une association multi-générationnelle au sein de laquelle les combattants de 39/45 côtoient ceux d'Indochine, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, et maintenant des T.O.E. (Théâtre d'Opérations Extérieures).

L'association est ouverte à tous ceux qui ont servi sous les armes, dans l'intérêt supérieur de la défense de la patrie. Elle vise à maintenir les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité et peut répondre à toute question ayant trait aux droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (demande de carte de combattant, retraite du combattant...) et décorations.

Aide humanitaire

L'UNC collecte les radios argentiques antérieures à l'année 2003, le fruit de la vente de ces dernières servira à financer l'achat de médicaments génériques permettant le fonctionnement d'un dispensaire en Côte d'Ivoire réservé à nos frères d'arme, les anciens combattants africains. Les dépôts peuvent être effectués les jours et heures de permanence.

Permanence : le premier jeudi du mois de 15 h à 16 h 30 (excepté en juillet et août).

Président :
Charles TROCHON
05 56 06 91 88
charles.trochon@orange.fr

Ateliers Raphaëlle

Cours de sculpture sur pierre pour enfants, adolescents et adultes, interventions dans les écoles et collèges pour informer sur le métier de sculpteur.

Reprise des activités : mercredi 3 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement : atelier de sculpture Parc Beauval.

Jours et heures de fonctionnement :

Mercredi de 14 h à 20 h 30,
Jeudi de 17 h à 20 h 30,
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Inscriptions :
sur place les jours de fonctionnement

Cotisations : adhésion annuelle de 20 €.

Tarifs des cours :

BASSENAIS		
	AU TRIMESTRE	À L'ANNÉE
Enfant	130 €	300 €
Adultes	190 €	450 €

HORS BASSENS		
Enfant	160 €	360 €
Adultes	230 €	540 €

Président :
Jean-Marie DUVAL
06 33 16 80 68
Renseignements :
Raphaëlle DUVAL
06 64 70 87 39
ateliersraphaelle@sfr.fr
www.ateliersraphaelle.fr

As. Bas. Sol.

Association Bassenaise de Solidarité

L'association a pour but de lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et contribuer à développer la vie citoyenne et associative de la commune.

Reprise des activités : mercredi 24 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement : salle Jean Jaurès.

Jours et heures de fonctionnement :
le dernier mercredi du mois à 12 h.

Cotisations : adhésion annuelle de 10 €
+ 8 € par mois pour les repas.

Présidente, renseignements :
Andrée TARTAS : **05 56 06 99 27**
Plate-forme de services publics
05 57 80 81 50

Banda « Los Pocholos »

Aujourd'hui, la Banda « Los Pocholos » se porte bien. Elle existe depuis plus de 30 ans.

Le caractère familial et l'ambiance sont les deux règles principales qui permettent à notre association de vivre pleinement. Notre point commun : la musique.

C'est une vingtaine de sorties par an où chaque fois, l'esprit de la fête et la bonne humeur nous attendent.

Si votre passion pour la musique vous pousse à jouer d'un instrument et à faire la fête tout au long de l'année, si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez plus. Nous vous donnons rendez-vous chaque vendredi dans la salle de musique du domaine de Beauval.

Reprise des répétitions : vendredi 5 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement :
salle de musique - domaine de Beauval.

Jours et heures de fonctionnement :
le vendredi de 20 h 30 à minuit et le samedi de16 h à 20 h 30.

Permanences et inscriptions :
pendant les répétitions.

Président, renseignements :
Michel GINESTAL
05 56 06 20 26 – 06 60 33 50 58
Philippe COURRIAN
09 54 51 32 68 – 06 65 63 89 11

Bon vent petit navire

L'association a pour but de :

- créer des répliques de navires qui ont existé et existant actuellement,
- donner le goût du travail manuel et de créativité des maquettes à réaliser dans une ambiance conviviale et diversifiée.

Nous travaillons principalement avec du matériel de récupération recyclable (exemple : cagettes maraîchères – bâtons de sucettes, glace, esquimaux, etc...)

Toute maquette construite par un adhérent lui appartient une fois terminée.

Lieu de fonctionnement : chalet Galène – salle du 1er étage.

Jours et heures de fonctionnement :
Les mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
L'association fonctionne toute l'année y compris durant les vacances scolaires, sauf durant la semaine entre Noël et le Jour de l'An.

Cotisation annuelle (assurance comprise) :
Adultes (plus de 13 ans) : 60 €,
Enfants (moins de 13 ans) : 40 €.

Tarifs dégressifs pour plusieurs membres d'une même famille.

Président, renseignements :
René PETITEAUX
05 56 06 37 50 - 06 21 89 60 47

Permanences et inscriptions :
aux jours et heures de fonctionnement.

Comité Local des Jardins Sybille

Ces jardins sont implantés rue Sybille, sur un terrain de 5500 m² aménagé en une quarantaine de parcelles d'environ 150 m² chacune.

Pourquoi ?

C'est un outil pour la commune de valorisation d'espaces en friche liant activité individuelle et animation collective.

Les jardins veulent répondre à une demande d'activités de jardinage, de loisirs, de rencontres et d'échanges.

Ils sont un excellent cadre de formation des familles à la protection de la nature et de l'environnement.

Pour qui ?

Les habitants de la ville de Bassens :

- ne possédant pas de jardins privatifs cultivables,
- adhérant au Comité local des jardins Sybille,
- s'acquittant d'une participation financière proportionnelle à la surface du jardin.

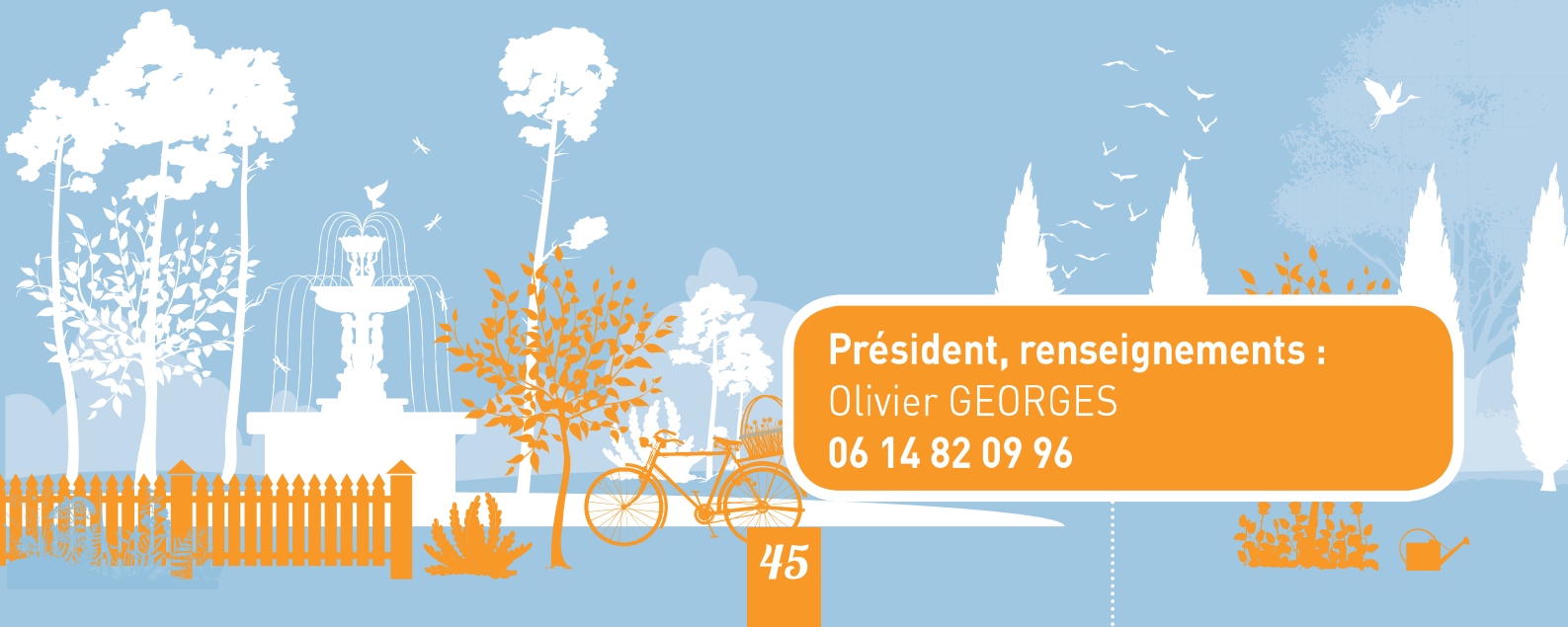

Président, renseignements :
Olivier GEORGES
06 14 82 09 96

Les Compagnons du Bousquet

Vous avez du temps libre, vous aimez chanter, rencontrer des personnes, pratiquer des jeux de société : rejoignez-nous aux «Compagnons du Bousquet».

Lieu de fonctionnement :
salle Pierre Mendès-France.

Jours et heures de fonctionnement :
lundi et jeudi de 14 h à 19 h.

L'association fonctionne toute l'année, sauf fermeture occasionnelle et consensuelle.

Permanences et inscriptions :
aux jours de fonctionnement à partir de 14 h 30.

Cotisation annuelle : 10 €.

Présidente, renseignements :
Louisette LOTY
06 08 96 42 55

Confédération Syndicale des Familles

Confédération Syndicale des Familles section de Bassens, association familiale agréée organisation de défense des consommateurs et des locataires, assure des permanences sur rendez-vous, à la Maison des Syndicats de Bassens et à l'Union Départementale de Bordeaux.

La C.S.F. soutient les locataires de la résidence Meignan depuis 2011 à propos du gaspillage et de la hausse du prix de l'eau chaude, face au bailleur Gironde Habitat.

La section a fait le choix de la sensibilisation au Commerce Équitable auprès de tous les publics afin de promouvoir un monde où les échanges sont plus justes.

Elle participe au vide grenier du CMOB.

Le vestiaire de la C.S.F. « **SOLIDAR'VET** » est ouvert à la vente tous les mercredis de 14 h à 18 h ainsi que le 3ème samedi de chaque mois de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Il est situé salle Laffue, rue Laffue dans le quartier Prévert.
Vous y trouverez des vêtements en bon état à prix modiques allant de 0,50 € à 2 €.
Vous pouvez faire des dons de vêtements et les déposer au vestiaire les lundi, mardi, mercredi et jeudi matin. Renseignements : 06 86 03 67 69 ou 06 26 45 84 94.

Adhésion annuelle : 32 € (25 € adhésion + 7 € abonnement au magazine de l'association) ou cotisation de 10 € ou 5 €.

Reprise des activités : 3 septembre 2014 pour Solidar'Vêt et la section de Bassens.

Présidente, renseignements :
Stéphanie GARCIA
05 56 39 81 48 - 06 70 49 34 56
csfbassens@voila.fr
www.la-csf.org

Cool'eurs du Monde

«Cool'eurs du Monde» est une association de Solidarité Internationale agréée de « Jeunesse et d'Éducation populaire » affiliée au réseau GRAINE (éducation à l'environnement) et au réseau RITIMO (Réseau d'Information et de Documentation pour le Développement Durable et la Solidarité Internationale). Elle a pour mission d'accompagner les jeunes et les acteurs de la solidarité internationale dans la réalisation de leurs projets de solidarité internationale et de développer des animations d'éducation au développement.
L'association est aujourd'hui un espace d'appui, de conseil et d'accompagnement où chacun peut venir s'informer, être orienté ou accompagné dans ses démarches de projets de solidarité internationale (chantiers, volontariat à l'international, départ autonome...).
Elle propose des ateliers d'éducation au développement durable et à la solidarité internationale en milieu scolaire, au sein de structures d'accueil (CLSH, centres sociaux et culturels...) en direction des enfants et des jeunes, sur des thématiques variées : découverte de la culture africaine, droits de l'enfant, droit à l'alimentation, commerce équitable, environnement (eau, gestion des déchets).
Cool'eurs du Monde est en relation avec une quinzaine de pays avec lesquels des projets de solidarité internationale peuvent être réalisés.

L'association propose :

- plusieurs journées de rencontres d'information,
- des formations : (d'encadrants, au départ, au développement durable et à la solidarité internationale, de méthodologie de projets).

Président :
Abdourahmane NDIAYE
Renseignements :
Céline ALBERT - **05 57 77 39 79**
contact@cooleursdumonde.org
www.cooleursdumonde.org

C'est aussi un lieu ressource Relais Ritimo :
l'association met à disposition du public divers outils, d'information et d'animation sur le développement durable et la solidarité internationale.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Inscriptions : château des Griffons du lundi au vendredi, 2ème étage bureau 38
Cotisation annuelle : 10 €.

Evidanse

Association de DANCEHALL

Venez découvrir l'histoire du mouvement hip hop à travers les chorégraphies et la nouvelle tendance des danses jamaïcaines.

Les cours sont destinés aux jeunes à partir de 15 ans,

Lieu de fonctionnement : salle d'activités - domaine de Beauval

Jours et heures de fonctionnement : dimanche de 14 h à 17 h.

Reprise des activités : dimanche 14 septembre 2014.

Cotisation : 185 € par an plus 20 € par mois.

Président : Hassan SAAR
Renseignements :
Abdoulaye CISSE - **06 10 67 35 69**
evidanse.ass.@gmail.com

École de musique de Bassens

31 avenue Jean Jaurès

Ecole associative, elle fonctionne sous la direction de Serge Servant. Elle propose :

- Éveil dès 5 ans,
- Formation musicale, rythmique, analyse, harmonie,
- Instruments : Accordéon, Batterie, Chant, Clarinette, Saxophone, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Guitare basse, Piano, Synthétiseur, Trombone, Trompette, Violon, Contrebasse.

Sans supplément de cotisation, les élèves peuvent participer à des classes d'ensembles, ateliers Jazz, orchestre des jeunes...

Réinscription (Bassenais et hors commune) : mercredi 17 septembre de 15 h à 19 h.
Inscriptions Bassenais : jeudi 18 septembre de 15 h à 19 h.
Inscriptions hors commune : vendredi 19 septembre de 15 h à 19 h.

Reprise des cours : le lundi 29 septembre.

Président : Michel HIBON
Renseignements et Inscriptions :
Serge SERVANT - **05 57 80 81 65**
ecolemusiquebassens@gmail.com

...École de musique de Bassens

Tarifs de l'école de musique

Cotisations Bassenais	Tarif
Méthodes actives	71 €
solfège seul	87 €
instrument seul 1/2 h enfant	166 €
instrument seul 1/2 h adulte	222 €
instrument seul 1 h enfant	245 €
instrument seul 1 h adulte	365 €
2 instruments seuls (2 x ½ h)	277 €

SOLFEGE + 1 INSTRUMENT	
1/2 h pour 1 enfant	222 €
1/2 h 2 enfants	412 €
1/2 h 3 enfants	570 €
1/2 h adulte	277 €
1 h enfant	301 €

SOLFEGE + 2 INSTRUMENTS	
1/2 h par instrument 1 h enfant	349 €

Cotisations Hors Commune	Tarif
Méthodes actives	71 €
solfège seul	87 €

INSTRUMENT SEUL	
1/2 h enfant	301 €
1/2 h adulte	301 €
1 h enfant	428 €
1 h adulte	428 €

SOLFEGE + 1 INSTRUMENT	
1/2 h enfant	380 €
1/2 h adulte	380 €
1 h enfant	500 €
1 h adulte	500 €

Adhésion à l'association 24 €.
Cotisation annuelle en fonction des activités pratiquées (Possibilité de paiement mensuel par prélèvement).

Chorale «Atout Chœur»

Ensemble vocal adultes

Ouverte à toutes et tous, pour le plaisir de chanter ensemble un répertoire de chansons contemporaines et jazz.

Reprise des répétitions : le mercredi 1er octobre à 20 h 30.

Répétitions : école de musique le mercredi à 20 h 30.

Adhésion à l'association : commune et hors commune 24 €.

Renseignements :
Serge SERVANT - **05 57 80 81 65**

F.C.P.E. Collège

Cette association est le lien entre la principale du Collège Manon Cormier, les parents et les élèves fréquentant l'établissement.

Sa mission est très vaste, puisqu'elle consiste à l'amélioration de la vie scolaire, au respect des textes réglementaires, à l'écoute permanente de tous les interlocuteurs concernés, à la réflexion sur les problèmes rencontrés au sein de l'établissement afin de proposer des solutions satisfaisantes pour tous.

Ses représentants siègent dans différentes instances :

Conseil de classe, Conseil d'administration, Commission permanente, Commission hygiène et sécurité, Commission disciplinaire, Commission éducative, Commission éducation santé et citoyenneté.

Nous avons besoin de membres actifs pour ces commissions et pour organiser des manifestations afin de venir en aide au financement des sorties pédagogiques.

Venez nous rejoindre dès la rentrée, vous serez les bienvenu(e)s.

Renseignements :
Hanane SAUBION
06 14 18 06 27
fcpecollegebassens@gmail.com

F.C.P.E. Maternelle - Élémentaire

Cette association a pour but de veiller au bon fonctionnement (hormis l'aspect pédagogique) des deux écoles élémentaires François Villon et Rosa Bonheur et des deux maternelles Frédéric Chopin et Bousquet.

Ses représentants siègent en conseil d'école tous les trimestres et peuvent donner un avis sur :

- les effectifs,
- le nombre de classes nécessaires dans les différents établissements,
- l'ouverture ou la fermeture d'une classe,
- les travaux et l'entretien des bâtiments,
- la sécurité.

Ils participent également à la vie de l'école : organisation des lotos, sorties pédagogiques.

L'association a toujours besoin de bénévoles. Si vous avez un moment de libre et des idées, rejoignez la F.C.P.E.

Renseignements :
Carole LAMARQUE
06 75 64 15 44

Le Goujon des Sources

L'association à pour objet la pratique de la pêche à la ligne selon la loi sur l'eau et le règlement de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique.

Philosophie de l'association : amener les pratiquants à la pêche au « No kill » qui est la remise à l'eau des poissons après capture avec précaution.

L'association possède deux lieux pour la pêche :

- le bassin Montsouris, face à l'école Rosa Bonheur,
- le bassin Pichon, avenue Manon Cormier.

Cotisation annuelle basée sur l'année civile :

- elle est fonction de l'âge du pêcheur et de ses choix en matière de pêche et des départements dans lesquels il veut pratiquer,
- le prix est fixé par l'État et la Fédération départementale. Il est révisable chaque année,
- les montants varient de 5 € pour un enfant de moins de 12 ans à 90 € .

Obtenir son permis de pêcher (2 possibilités) :

- par internet : www.cartedepeche.fr,
- librairie Papeterie Presse 30 bis avenue Saint-Exupéry à Bassens : Mercredi de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h – Vendredi de 15 h à 19 h – Samedi de 15 h 30 à 19 h, 05 56 06 33 77.

Lâchers de truites : 1 par mois en février, mars, avril et mai.

L'inscription et le paiement du ticket ont lieu sur place le jour même.
Le nombre de prises est limité à 10 poissons par jour.
L'appât n'est pas autorisé.

Président, renseignements :
Jean-François ROUX
06 71 55 85 52

Heur Danse

Comment s'évader et se libérer autrement que par la danse de salon ? Les danseurs se laissent emporter par le rythme.
C'est une activité libératrice praticable entre 5 et 95 ans que l'on fait par plaisir, une forme d'expression qui favorise les échanges. La danse est la plus naturelle des activités humaines, une école d'élégance, un exercice tonique pour le corps.

Ses avantages sont multiples :

- pratiquer un exercice physique incitant à se tenir droit, une manière de rester jeune d'esprit,
- développer la coordination du cerveau et des muscles.

Toutes les danses de salon sont pratiquées : paso-doble, tango, rumba, rock, cha-cha, valse musette et surtout les valses viennoises, en y ajoutant quelques danses anciennes (quadrille).

Heur Danse est une association où se retrouvent des couples d'amis mettant en commun leur savoir danser.
Si vous êtes intéressé(e)s, venez nous rejoindre.

Fonctionnement : salle d'activités - domaine de Beauval
entrainement collectif le jeudi de 9 h à 12 h
entrainement individuel le jeudi de 14 h à 17 h

Président, renseignements :
Roger SAINTE-MARIE
et Régine DAL ZOTTO
05 56 06 35 76

Reprise des répétitions :
jeudi 28 août 2014

Moskitoz United

Moskitoz United a pour but de promouvoir l'activité musicale.

Cette association, créée en 2005, a participé à différentes manifestations culturelles et musicales sur la commune de Bassens : Planète Bassens, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Musique, Bassens en Fête.

Depuis 2009, elle organise chaque année un festival de musiques, « Sulfurock », qui prend place au mois de septembre au Domaine de Séguinaud.
Cette année sera la 6ème édition de cet évènement gratuit et ouvert à tous qui fait la part belle aux groupes issus du vivier bordelais pour une manifestation éclectique et électrique !

Pour plus d'informations, venez visiter le site internet de l'association :
www.moskitoz.com

Président :
Damien DOUMAX
07 63 33 07 53
contact@moskitoz.com

Patrimoine

A.B.P.E.P.P.

Association Bassenaise pour la Protection de l'Environnement et la Promotion du Patrimoine

Le but de cette association est de :

- veiller à la protection de l'environnement en collaboration avec la municipalité,
- mettre en place les moyens nécessaires pour mener les actions de conservation, de protection, de mise en valeur du patrimoine bassenais,
- favoriser la connaissance et la promotion de ce patrimoine.

L'association fonctionne tous les jeudis de 9 h à 12 h au château Beauval.
Un à deux samedis par mois, elle organise des opérations d'entretien et de mise en valeur du patrimoine communal ou des ateliers de restauration de poteries et de vieux outils. Ne jetez plus vos vieux outils, donnez-les ! L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient participer à ses activités.

Permanence – Inscriptions : château Beauval, tous les jeudis de 9 h à 12 h.

Cotisation annuelle : 10 €.

Président, renseignements :
Eric LACONDEMINE
06 10 51 03 29
abpepp.president@gmail.com

...Patrimoine

Histoire et Patrimoine

Faire découvrir l'histoire et les richesses patrimoniales de Bassens, tel est le but de l'association.

À l'occasion d'expositions, de visites, d'interventions diverses, Histoire et Patrimoine essaie de partager avec l'ensemble de la communauté bassenaise (enfants, jeunes, adultes et anciens) les résultats de ses recherches et découvertes.

L'association est toujours intéressée par le prêt ou le don de tout document : cartes postales, photos, bulletins municipaux ou associatifs, articles de journaux, factures, lettres à en-tête, étiquettes de vin, souvenirs de Poilus ou Américains ayant séjourné à Bassens, tous vieux papiers, etc.

Recherche pour une exposition en 2014, tous documents et objets de la Grande Guerre 1914 – 1918.

Cotisation annuelle : 10 €.

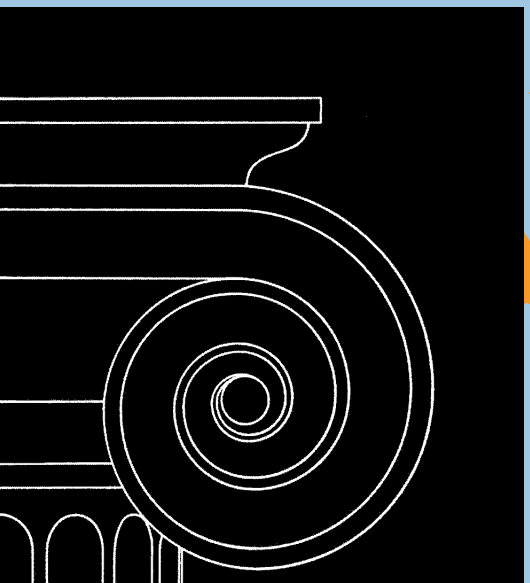

Président, renseignements :
Bernard VALLIER
05 56 74 91 93

Planète TOC TOC

Planète TOC TOC est une association de spectacle dont le but est de fédérer le public autour de créations où l'art de la jonglerie, de la magie, du chant et de la danse s'associent au théâtre.

Elle propose 2 activités :

- Un atelier théâtre pour les enfants de 8 à 15 ans, qui leur apprend à se positionner sur scène, à articuler et pousser la voix, à travailler l'approche d'un personnage, mais aussi l'improvisation, dans le but d'être à l'aise sur scène et présenter un spectacle en fin d'année.
- Un atelier jonglerie de 8 à 78 ans : par une méthode simple et efficace, devenez rapidement jongleur à 3 ou 4 balles, 3 massues...

Le spectacle de fin d'année permettra à chacun de présenter un très beau numéro.

Lieu de fonctionnement : salle d'activités - domaine de Beauval

Jours et heures de fonctionnement :

- Atelier théâtre enfants : mardi de 17 h 30 à 19 h,
- Atelier jonglerie : samedi de 10 h à 11 h 30,
- Troupe adultes : vendredi de 20 h à 22 h.

Reprise des activités :
Mardi 7 octobre à 17 h 30 pour le théâtre.
Samedi 4 octobre à 10 h pour la jonglerie.

Président :
Frédéric LENAIN
Renseignements :
Hélène LENAIN
06 82 05 49 49

Inscriptions : mardi 30 septembre de 17 h 30 à 19 h sur le lieu des répétitions. Pour les enfants, la présence des parents est obligatoire. Règlement des cotisations à l'inscription.

Adhésion annuelle : 15 € enfant et adultes.

Cotisation annuelle : 1 atelier 80 € – 2 ateliers 120 €.
Tarif dégressif pour les adhérents d'une même famille (-10 € par personne) Possibilité de paiement en 3 fois.

Restos du Cœur

Créés par Coluche il y a un quart de siècle les Restos du Cœur doivent faire face à une augmentation très importante des bénéficiaires, en particulier les personnes seules qui ont de plus en plus de difficultés pour subsister.

La précarité qui ne cesse d'augmenter, contribue à une progression très nette des bénéficiaires de l'inter-campagne, celle-ci étant réservée aux plus démunis ayant des ressources très faibles. Elle fonctionne de mai à novembre.

Petit rappel : chaque inscription est tributaire des ressources de la famille suivant un barème établi par les Restos du Cœur.

Lieu de fonctionnement : château Beaumont - Parc de l'Europe.

Inscriptions pour la campagne 2014/2015 à partir de la 2ème quinzaine de novembre le mardi et le vendredi de 14 h à 17 h.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Responsable à Bassens, renseignements :
Christian DUBOIS
05 56 06 48 14
Centre Restos du Cœur
05 56 74 62 93

Les Tasteurs Bassenais

L'association a pour but de favoriser la découverte et la connaissance des vins et spiritueux.

Elle consiste notamment à :

- Faire découvrir les régions viticoles françaises mais aussi étrangères,
- Apprendre à déguster un vin ou un spiritueux,
- Rencontrer des viticulteurs et des professionnels du vin et des spiritueux.

Lieu de fonctionnement : salle Pierre Mendes-France.

Jours de fonctionnement : le dernier jeudi du mois à partir de 19 h 30.

Reprise des activités : jeudi 25 septembre 2014.

Permanences – Inscriptions : le soir, 1 rue Toulouse Lautrec à Bassens.

Cotisation annuelle : 30 € (50 € pour un couple).
Participation de 7 € par adhérent et par séance – 10 € pour les non adhérents (verre : 5 €).

Président, renseignements :
Christophe BONIN
05 56 31 51 86
06 72 70 53 75

YOGA La voie du cœur

Accueillir la vie différemment, en découvrant les bienfaits du Yoga Kundalini.

Le Yoga Kundalini est particulièrement puissant dans ses effets basés sur :

- une pratique corporelle avec l'enchainement de postures statiques et dynamiques,
- des techniques respiratoires sophistiquées permettant de changer d'état émotionnel,
- un temps de relaxation profonde et guidée, moment indispensable d'intégration,
- un espace de méditation afin de calmer le mental.

Cette pratique agit sur les différents plans de notre Etre (plan physique et comportemental)

- active la circulation de l'énergie vitale,
- renforce le système immunitaire,
- stimule les systèmes d'auto guérison,
- permet d'épurer le mental, de chasser le stress, de se recentrer sur l'essentiel et de se pacifier émotionnellement.

En un mot, **reprendre les rênes de sa vie.**

Reprise des activités : lundi 22 septembre 2014.

Lieu de fonctionnement : Salle d'activités - domaine de Beauval.

Jours et heures de fonctionnement :
Lundi de 12 h à 14 h 00,
Mardi de 19 h à 21 h 30.

Cotisations :
adhésion annuelle de 11 € puis 100 € par trimestre.

Renseignements :
Patricia PRIAT
05 56 68 36 52
06 71 18 42 62

Vous trouverez également sur la commune les associations :

Lao Watt Buddhasamakkhy

Dont les objectifs sont :

- Assurer la conservation du patrimoine culturel et traditionnel laotien,
- Apporter toute l'aide matérielle et morale possible aux adhérents et leurs familles,
- Promouvoir la culture et la tradition Lao auprès des jeunes de la communauté laotienne d'Aquitaine.

Lieu de fonctionnement : 24 avenue Victor Hugo.

Président :
Daovieng PHIMPHRACHANH
06 49 40 07 70
Renseignements :
Komouth SANANIKONE
06 09 71 54 89

A. N. M. O. CAMEROUN

Association Ndepkong Mejiosseu Ouest Cameroun.

Dont les objectifs sont :

- Promouvoir le développement socio-économique et sanitaire des villages de l'Ouest Cameroun,
- Préserver et protéger les traditions bamiléké,
- Renforcer les liens sociaux grâce aux rencontres et à l'entraide.

Président, renseignements :
Daniel NANA-GASSA-GONGA
05 56 31 64 69 - 06 21 07 97 27
dane.hans@hotmail.fr

A. M. E. Agir pour un Meilleur Environnement

Président, renseignements :
Pierre SABADIE
06 81 61 22 80
ame33530@orange.fr

L'association milite pour le respect de l'environnement, de la santé humaine et la préservation du cadre de vie des habitants avec une attention particulière sur les risques liés aux polluants industriels.

B.V.A.B. Bien vivre à Bassens

Président, renseignements :
Henri GARCIA - **05 56 06 84 65**

L'association a été fondée en avril 1993 dans le but de défendre le cadre de vie des habitants. Avec les riverains concernés, elle s'est impliquée, entre autres, pour que la voie nouvelle (rue de Verdun) soit réservée aux seules liaisons inter-quartiers et non au trafic poids lourds, comme initialement prévu. Elle a veillé à ce que les travaux d'aménagement ne viennent léser les habitants (questions juridiques et techniques notamment). B.V.A.B. a dernièrement soulevé, toujours avec les habitants, la question d'une meilleure répartition sur la commune de l'accès aux transports en commun. L'association reste disponible pour toute concertation avec les personnes rencontrant un problème de qualité de vie, notamment en termes de location, de circulation, urbanisation, pollution sonore ou olfactive, etc.

Vivre à Panoramis

L'association a pour objet la préservation du cadre de vie et de l'environnement des habitants du lotissement Le Parc Panoramis. Elle a obtenu la limitation de la vitesse à 30 km/h au sein du lotissement, l'amélioration des zones de stationnement ainsi que la mise en place de zones de stationnement interdit pour préserver la sécurité de tous. L'association suit avec intérêt le projet d'aménagement de l'avenue Raoul Bourdieu qui devrait entrainer des modifications à l'entrée du lotissement. L'élagage des arbres et arbustes limitrophes du lotissement a été effectué avec le concours de la Direction de la Maison de Retraite Pomerol. La mairie a confirmé une prochaine réfection des trottoirs du lotissement et étudiera à cette occasion la possibilité d'un passage de réseau de fibre optique.

Président, renseignements :
Marius CAID - **05 56 74 84 92**
vivreapanoramis@gmail.com

Pour un second souffle

NOUVEAU

L'association « Pour un second souffle »

- Sensibilise à la connaissance de la mucoviscidose auprès du public et en particulier des jeunes en intervenant dans les établissements scolaires,
- Organise des évènements à caractère sportif ou culturel afin de récolter des fonds qui sont intégralement reversés à la recherche médicale.

La mucoviscidose c'est quoi ?
C'est une maladie génétique héréditaire non contagieuse transmise à la fois par le père et par la mère et qui touche les voies respiratoires et le système digestif.

A quoi est due cette maladie ?
La maladie est due à une altération d'un gène concerné dans la fabrication d'une protéine (CFTR) nécessaire au transport du chlore à travers les cellules.

Comment se détecte cette maladie ?
Le dépistage est systématique à la naissance. On recherche la présence d'un enzyme pancréatique appelée « trypsine ». Au-delà d'un certain seuil, le test est positif.

Cotisation annuelle :
15 € - 20 € pour un couple – 10 € pour un étudiant ou un demandeur d'emploi.

Président, renseignements :
Joël MARTIN - **06 18 09 99 36**
joel.martin51@numericable.fr